REPUBLIQUE FRANÇAISE - PREMIERE CIRCONSCRIPTION DE L'AIN - ELECTIONS LEGISLATIVES DE MARS 1978

# UNION DE LA MAJORITE

## (présentée par le Rassemblement Pour la République)

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Au premier tour du 12 mars, nous vous avons demandé de voter contre le Programme Commun. En plaçant les candidats de la Majorité nettement en tête avec plus de la moitié de vos suffrages, vous nous avez entendus.

Au premier tour du 12 mars, nous vous avons demandé de voter pour une équipe jeune et dynamique, apportant une efficacité accrue et un souffle nouveau. En nous plaçant nettement en tête des candidats de la Majorité avec plus de 26 % des voix, vous nous avez entendus.

Nous vous remercions de vos encouragements et de votre confiance. Mais nous vous demandons encore plus pour le second tour de dimanche prochain.

La gauche socialo-communiste a subi un lourd échec. Mais le succès de la Majorité n'est pas définitivement assuré. Le Programme Commun, qui, par ses propositions démagogiques, promet la France à l'inflation et à la dévaluation, les entreprises au désordre et à la faillite, les Français à plus de chômage et à moins de liberté, n'est pas définitivement écarté.

L'accord récemment signé entre communistes et socialistes renforce la menace. Cet accord, conclu dans la hâte et l'hypocrisie, ne doit pas vous tromper. Vous savez ce qu'il vaut. Il ne peut permettre à la France d'être gouvernée par les socialistes et les communistes : les désaccords et les soupçons sont trop graves. Mais il peut leur permettre, en additionnant leurs voix, de gagner ces élections. Vous devez donc rester vigilants et actifs.

Aux électeurs qui ont, dès le premier tour, voté pour la Majorité, nous demandons de reporter leurs voix sur nous, sans défaillance. **Tous les responsables départementaux des formations de la Majorité sans exception vous le demandent. Nous sommes vraiment les candidats de l'Union de la Majorité.**

A ceux qui, embarrassés par la pluralité des candidatures de la Majorité au premier tour, se sont abstenus, nous demandons de nous rejoindre maintenant que le choix est clair : leur concours est nécessaire.

A ceux qui, au premier tour, ont voté à gauche, par tradition ou par idéal, mais qui n'acceptent pas le Programme Commun, nous demandons de nous rejoindre. Il y a place et rôle pour eux dans la Majorité, car le progrès et la justice sont aussi notre but : leur appoint sera décisif.

A vous toutes et à vous tous, qui avez pour la France et pour le département de l'Ain des espoirs et des ambitions, nous faisons un appel ardent. Confirmez et renforcez le succès de la Majorité dans notre département.

**Pas une voix ne doit manquer pour battre notre adversaire, candidat du Programme Commun et de l'alliance socialo-communiste.**

Pas une voix ne doit manquer pour assurer notre succès. Chaque siège comptera pour **la Majorité qui soutiendra l'action du Président de la République et la politique de progrès et justice** que nous devons mener avec lui.



**AFFIRMEZ, CONFIRMEZ**

**VOTRE MEILLEUR CHOIX**

**pour vous**
**pour le département**
**pour la majorité**

**VOTEZ MASSIVEMENT**



**Jacques BOYON** **et** **Dr Aymé BLANCHET**

## SI VOUS PENSEZ QUE...

— la France doit rester un pays libre, indépendant, généreux et ambitieux pour ses citoyens;

— le Président de la République a besoin d'une majorité solide dans des institutions stables, pour gouverner et pour conduire la politique approuvée par la majorité des Français;

— le plein emploi, notamment pour les jeunes, doit être le premier objectif du Gouvernement et une relance de l'investissement est nécessaire pour l'obtenir;

— il n'y a de progrès social (hausse des petits salaires, augmentation de l'aide aux familles, relèvement des retraites, etc.) que si l'activité économique accroît la richesse nationale à partager entre tous les Français;

— des entreprises petites et moyennes, libres et prospères, dans le secteur industriel, artisanal et commercial, sont nécessaires à l'équilibre et à la vie du pays;

— l'exploitation familiale, installée sur un sol bien à elle, doit rester la base de l'agriculture française;

— la liberté et la sécurité doivent être défendues partout avec la plus grande énergie;

— pour assurer la démocratie dans l'entreprise, dans la commune et dans la nation, la participation est un meilleur moyen que la stérile lutte des classes qui cherche à opposer les Français les uns aux autres...

## SI VOUS PENSEZ QUE...

— le développement du département de l'Ain exige des élus efficaces et dynamiques;

— l'effort d'équipements collectifs (routes, ponts, assainissement, adduction d'eau, drainage, renforcement électrique, téléphone, installations sportives, centres médico-sociaux, foyers et salles des fêtes, etc.) doit être poursuivi et mieux réparti dans la région;

— les petites communes ont droit au même intérêt et à la même sollicitude de la part des élus;

— la défense de l'environnement est capitale pour l'avenir de nos villes, de nos paysages et de nos rivières;

DU VAL DE SAONE A LA RIVIERE D'AIN

# VOTEZ Jacques BOYON
# et Docteur Aymé BLANCHET

**Jacques BOYON**, né le 30 septembre 1934, descend par sa mère d'une famille de l'Ain, qui a donné de nombreux instituteurs à la Bresse et au Bugey. Il a commencé à Bourg, à l'école primaire, puis au lycée Lalande, des études qu'il a achevées à Paris.

Diplômé de l'Institut d'Etudes Politiques de Paris, licencié en droit, diplômé d'études supérieures d'économie politique et de science économique, il est ancien élève de l'Ecole Nationale d'Administration.

Entré à la Cour des Comptes en 1959, il est Conseiller référendaire depuis 1965.

Il acquiert ensuite une expérience administrative dans des domaines divers. Successivement, plusieurs ministres font appel à lui pour constituer, puis diriger leur Cabinet :

— M. Pierre DUMAS (Tourisme en 1963-65);
— M. Robert BOULIN (Finances en 1968, Agriculture en 1968-69, Santé Publique et Sécurité Sociale en 1969-72, Relations avec le Parlement en 1972-73);
— M. Yves GUENA (Transports en 1973-74; Industrie, Commerce et Artisanat en 1974).

Il dirige actuellement le Cabinet du Ministre de la Défense, M. Yvon BOURGES.

**Conseiller Général** de l'Ain depuis 1970, **Maire de Pont-d'Ain** et Président du Syndicat à vocation multiple du canton de Pont-d'Ain depuis 1971, **Président de la Commission des Finances** du Conseil Général, il a la charge du budget du département.

Il est en outre Président du Syndicat d'aménagement et d'entretien du Suran et Président du Syndicat de cylindrage de Bourg II (cantons de Ceyzériat, Pont-d'Ain et Treffort).

Capitaine de réserve de l'Armée de l'Air, blessé en service commandé en Algérie et cité, il est titulaire de la Croix de la Valeur Militaire.

Il est Chevalier de la Légion d'Honneur, Chevalier de l'Ordre National du Mérite et Chevalier du Mérite Agricole.

Il est marié et père de cinq enfants.

Marié, père de cinq enfants, **Aymé BLANCHET** est né le 9 janvier 1925 à Villars-les-Dombes.

Il fait ses études à l'école primaire de Villars-les-Dombes, puis au lycée Lalande de Bourg.

Sportif, il pratique sous les couleurs de l'Avenir Sportif de Villars et de l'A.G.L.L., ce qui l'amènera à accepter la présidence de l'U. S. B. de 1959 à 1963.

Il entre en 1943 à la Faculté de Médecine de Lyon. Il est Externe puis Interne des Hôpitaux et devient Aide d'Anatomie et Chef de Clinique à la Faculté.

Installé à Bourg en 1958, il exerce la chirurgie parallèlement à la Clinique Vernaud et au Centre Hospitalier où il est nommé Chirurgien assistant, puis Chef de service en 1970.

Membre du Conseil départemental de l'Ordre depuis plusieurs années, il en est actuellement Vice-Président.

imprimeries réunies bourg

Vu : Les candidats.